

# CHARTRE DES BONS GESTES



Je ne jette pas mes déchets dans l'eau, mais dans les conteneurs prévus à cet effet.



J'utilise le plus possible les installations sanitaires (douches, toilettes...) du port afin d'éviter des rejets d'eaux usées de mon navire.



J'effectue toutes mes opérations de carénage et de maintenance de mon navire sur les aires de carénage.



Je repère les fuites. Un goutte-à-goutte sur un robinet, c'est 4 litres par heure.



# CHARTRE DES BONS GESTES



J'utilise les points de collecte sélective en suivant les consignes de tri.



J'utilise le service de collecte des eaux usées pour vider les réservoirs à eaux usées de mon navire.



Je suis vigilant quand je fais le plein de carburant, de ne pas renverser des hydrocarbures à terre ou en mer.



Je ne laisse pas branchée l'alimentation électrique de mon bateau en cas d'absence prolongée.

